

Nantes, le 25 septembre 2020

Commission permanente du vendredi 25 septembre 2020

Plan de relance

Aménagements vélo : 1,8 M€ pour faciliter les accès au réseau de transport régional Aléop

Dans le cadre du plan de relance adopté dès juillet 2020, la Région des Pays de la Loire s'est engagée à faciliter la mobilité quotidienne des Ligériens tout en accélérant la transition écologique. C'est tout l'enjeu des mobilités durables.

La Région a ainsi voté 1,8 million d'euros pour améliorer l'aménagement des espaces publics en faveur des vélos ; il s'agit de financer la création de rabattements cyclables sécurisés et de stationnements sécurisés pour les deux roues autour des gares et des points d'arrêt routiers du réseau Aléop :

- La Région investit 1 million d'euros pour soutenir les initiatives des collectivités (communes ou EPCI) pour réaménager les espaces publics aux abords des gares. Il s'agit en particulier de la création de rabattements cyclables sécurisés jusqu'à 9 km d'un point d'arrêt du réseau Aléop (au lieu de 3 km initialement). Les aides pourront désormais financer des travaux à hauteur de 50% (au lieu de 30% initialement) dans la limite de 300 000€. Un appel à projets sera lancé d'ici la fin de l'année auprès des acteurs concernés.
- La Région engage 800 000 € pour conduire une deuxième phase d'investissements en faveur du stationnement sécurisé du vélo autour des points d'arrêts du réseau de transport Aléop, mais aussi, autour de pôles générateurs de déplacement tels que les lycées, avec des premières mises en œuvre dès 2021.

Ces investissements permettent d'encourager la pratique du vélo pour les déplacements quotidiens et répondent à l'augmentation de l'usage des vélos à assistance électrique.

CONTACT PRESSE

Nadia Hamnache : nadia.hamnache@paysdelaloire.fr – 06 77 66 11 16